

L'absinthe

Une boisson « culte » du Val-de-Travers.

Réputée dangereuse l'absinthe a été interdite en 1910 et depuis on ne pouvait déguster que celles des producteurs clandestins.

Car c'est à Couvet, dans le Val-de-Travers que l'absinthe a été produite de façon industrielle pour la première fois dans les années 1797-1798 par Daniel-Henri Dubied-Duval et son gendre Henri-Louis Pernod avant de donner naissance au pastis et autres anisettes qui font la réputation du midi de la France.

Elle incarnait depuis lors l'esprit d'indépendance et de résistance de ce val reculé et longtemps difficile d'accès.

Plusieurs agriculteurs locaux ont déjà replanté l'absinthe, ce qui leur procure un nouveau débouché et les producteurs, officiels ou clandestins, se regroupent pour être plus efficaces en vue d'ob-



tenir une AOC pour l'absinthe du Val-de-Travers afin de ne pas se faire prendre de vitesse par une autre région, notamment Pontarlier.

Un bel avenir donc pour ce noble produit... A consommer avec modération!

Interdite depuis 1910, elle fait à nouveau le bonheur de la région

La première recette de 1797 mentionne la grande absinthe, la mélisse, la menthe, le fenouil, l'anis vert, l'acore plus une poignée de petite absinthe et d'hysope.